

Monsieur Albert Röstli  
Conseiller fédéral  
Département fédéral de  
l'environnement, des transports, de  
l'énergie et de la communication  
3003 Berne

Genève, le 20 octobre 2023

Par courriel à :  
[finanzierung@bav.admin](mailto:finanzierung@bav.admin)

**Consultation : Rapport explicatif relatif au financement de l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure ferroviaire [...] pour les années 2025 à 2028**

Monsieur le Conseiller fédéral,

En juin dernier, le DETEC a mis en consultation le *Rapport explicatif relatif au financement de l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure ferroviaire [...] pour les années 2025 à 2028*.

En préambule, la CCIG tient à rappeler que le peuple et les cantons ont accepté le 9 février 2014 l'arrêté fédéral sur le *financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire* (FAIF). La création de ce fonds a pour but de garantir l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure ferroviaire. La CCIG avait soutenu le projet en 2014, jugeant le FAIF indiscutablement nécessaire pour la région lémanique. En ce sens, la CCIG soutient dans les grandes lignes le rapport mis en consultation.

**Maintenance de l'infrastructure**

Le rapport actuel intervient après la mise en évidence de manquements dans le renouvellement des installations en Suisse occidentale. La ligne entre Genève et Berne est depuis le mois d'août 2023 perturbée afin de renouveler plusieurs kilomètres de voies entre Puidoux et Palézieux. De plus, l'horaire 2025 et les suivants seront également dégradés pour permettre d'assainir un réseau n'ayant plus la ponctualité souhaitée ainsi que pour rattraper le retard pris dans l'entretien du réseau romand. Néanmoins, ces travaux sont nécessaires pour assurer le dynamisme économique de la région lémanique.

La CCIG s'interroge toutefois sur le montant prévu de 15,1 milliards de francs, qui est inférieur à celui des années précédentes compte tenu du renchérissement. Au vu des nombreux chantiers prévus ces prochaines années en Suisse occidentale, il est impensable que des

projets puissent être reportés pour faute de moyens financiers. Pour rappel, pas moins de 40% des travaux d'entretien ont aujourd'hui lieu en Suisse occidentale.

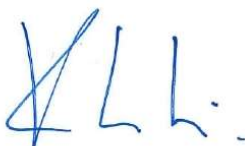
### **Crédit d'engagement pour les installations privées de transport de marchandises**

Le crédit proposé de 185 millions de francs pour l'encouragement du fret ferroviaire et du transport de marchandises est de 40% inférieur par rapport à celui pour la période actuelle.

Entre 2010 et 2019, le nombre de wagons de marchandises a augmenté de 40% entre Lausanne et Genève. Cet essor s'explique par l'implantation de plusieurs centres logistiques et par la saturation du réseau routier. Par ailleurs, la modernisation des installations de La Praille devrait également contribuer à l'augmentation de l'attractivité du rail pour la desserte de Genève. Enfin, d'après les projections de la Confédération, le transport de marchandises devrait augmenter de 31% en Suisse d'ici à 2050. Pour toutes ces raisons mentionnées, la CCIG ne s'oppose pas à une réduction du crédit prévu pour l'encouragement du fret ferroviaire et du transport de marchandises.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces éléments, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, nos salutations distinguées.

### **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève**



Vincent Subilia  
Directeur général



Nathalie Hardyn  
Directrice Département politique

**La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux acteurs qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Association de droit privé, indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, et en formulant des propositions ayant trait aux conditions cadre économiques. La CCIG compte plus de 2 500 entreprises membres.**